

L'édito du Maire

Budget et enjeux !!!

Bilan 2023, rétrospectives sur 4 ans et prévisionnel 2024, tout a été passé en revue avec attention par le Conseil municipal pendant plus de deux heures.

Pourquoi ce moment est-il si important ?

Il est déterminant parce qu'il permet de faire le point sur notre passé et notre futur.

Lorsque je dis « notre futur », c'est bien-sûr celui de notre village dont je parle, de ses capacités à répondre aux besoins de ses habitants. L'intérêt général reste au cœur de nos priorités : l'attractivité, le bien-être à Nancray passent par les moyens financiers qui permettent le maintien des services et des investissements nécessaires. Quelques exemples : financer partiellement le périscolaire, totalement celui de l'école, garantir aux associations l'accès gratuit à des bâtiments en bon état pour les accueillir, créer une aire de jeux pour les enfants, lutter contre la chaleur estivale à l'école, etc... Tout le monde connaît l'expression « l'argent, c'est le nerf de la guerre », la gestion d'une Commune n'échappe pas à cette règle.

Quelle est notre situation financière ?

A court terme, elle est équilibrée. Les économies réalisées, la cession du presbytère, de la salle Tatu et les ventes hors normes de bois malades ont temporairement assaini nos finances. Toutefois, cette embellie ne durera pas longtemps : avec la baisse programmée des revenus de la forêt et un endettement très élevé jusqu'en 2036, l'équilibre financier ne tiendra pas sans de nouvelles recettes.

Je n'oublie pas la situation de Charmoille, Commune très endettée elle-aussi. N'arrivant plus à faire face, elle est passée sous la tutelle de l'Etat, qui a imposé une hausse des impôts de 52 % ! Cette hausse n'a pas suffi pour combler le trou, les taxes locales vont encore être augmentées. Faut-il souhaiter une telle situation à Nancray ? Si nous ne trouvons pas des recettes substantielles, d'ici quelques années, cette situation deviendra probable pour nous...

J'entends parfois la petite musique de quelques spécialistes de la « baguette magique ». Après 10 ans à travailler sur le sujet, parfois même avec les services de GBM ou de l'Etat, j'ai le regret de leur annoncer que l'essentiel des pistes a été abordé et que le miracle, au moins dans ce domaine, n'existe pas.

.../...

Rationnellement, pour l'avenir de notre village, le Conseil municipal espère vivement que le projet éolien aboutisse et apporte cette nouvelle recette dont le village a particulièrement besoin. Cela ne profitera pas à ce mandat, mais assurera une bonne gestion ultérieure.

Je réitère l'appel prononcé lors de mes vœux, une enquête publique sera bientôt menée par l'État sur notre projet éolien, je vous invite à y participer et à le soutenir dans l'intérêt de toutes et de tous.

Au plaisir de vous rencontrer

Le Maire, Vincent FIÉTIER

Les échos du conseil municipal

Conseil Municipal du jeudi 11 avril 2024

Présent-e-s : Mmes et MM. Philippe BRECHENMACHER – Sylvie CATTET – Aline GUY-CHAUVILLE – Vincent FIÉTIER – Annette GIRARDCLOS – Stéphane HAEHNEL – Barbara KURTZMANN – Guy RENOUD – Stéphane SAUCE – Bettina TROUDE – Esther VOUILLOT

Secrétaire de séance : Mme Bettina TROUDE

Absences excusées : MM. David BOURDIER, Patrick JEHL, Fabien MULIN

Pouvoirs :

M. David BOURDIER à M. Philippe BRECHENMACHER, M. Patrick JEHL à Mme Barbara KURTZMANN, M. Fabien MULIN à M. Vincent FIÉTIER

Budget principal – Approbation du compte de gestion 2023 :

Le compte de gestion dressé par le Trésorier est bien identique au Compte administratif dressé par la Commune.

Unanimité

Budget principal – Vote du compte administratif 2023 :

En l'absence ponctuelle du Maire, Mme Esther VOUILLOT met au vote les résultats du compte administratif 2023.

Résultat de fonctionnement : 607 593 €

Résultat d'investissement : - 136 753 €

Résultats cumulés : 470 840 €

Unanimité

Budget principal – Report et affectation de résultats :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de reporter ces résultats au budget 2024 :

- Report de résultat : 62 571 €
- Recettes fonctionnement : 545 023 €
- Dépenses investissement : 136 753 €

Vote du taux des taxes directes locales 2024 :

Les taux sont identiques depuis 2021. En 2022 et 2023, le Conseil municipal n'avait pas souhaité accroître les taux des taxes locales au regard du contexte économique (inflation).

Cette année, la commission Finances, réunie le 21 mars 2024, a souhaité augmenter ces taux de 4 % car la Commune subit, elle-aussi, l'inflation (augmentation des dépenses) :

- 39.09 % en 2023 – 40.65 % en 2024 pour le bâti
- 34.28 % en 2023 – 35.65 % en 2024 pour le non bâti
- 12.00% en 2023 – 12.48% en 2024 pour les résidences secondaires

14 voix pour, 1 abstention (Mme Sylvie CATTET)

Associations – Attributions des subventions :

Le Conseil municipal décide d'attribuer ces subventions :

- Bibliothèque municipale : 1300 €
- Bibliothèque scolaire : 200 €
- Voyage scolaire : 940 € (20 €/enfant)

La commune préserve l'aide aux associations par d'autres avantages en nature (mise à disposition gratuitement de locaux, matériel, aide des employés communaux...) dont le coût reste une charge communale.

Unanimité

Fongibilité des crédits :

Le Maire est autorisé à faire des virements entre chapitres comptables à hauteur de 7.5 %. En revanche, s'il veut faire d'autres changements, il faudra l'autorisation du Conseil municipal.

Unanimité

Budget principal – Approbation du budget primitif 2024 :

Le budget 2024 prévoit un résultat de 315 798 € (fonctionnement) et 0 € (investissement).

Unanimité

Budget annexe « exploitation forestière » - Approbation du compte de gestion 2023 :

Le compte de gestion dressé par le Trésorier est bien identique au Compte administratif dressé par la Commune.

Unanimité

Budget annexe « exploitation forestière » - Vote du compte administratif 2023 :

En l'absence ponctuelle du Maire, Mme Esther VOUILLOT met au vote les résultats du compte administratif 2023.

Résultat de fonctionnement : 487 020 €

Résultat d'investissement : - 74 732 €

Résultats cumulés : 412 288 €

Budget annexe « exploitation forestière » - Report et affectation de résultats :

Reports de l'exercice 2023 sur le budget 2024 :

- Report de résultat : 98 474 €
- Recettes fonctionnement : 388 546 €
- Dépenses investissement : 74 732 €

Unanimité

Réfection des chemins ruraux :

Les chemins de Grevey et des Louvières sont fortement dégradés. La Commune envisage de réaliser les travaux de réfection et de renforcement de la structure de ces chemins, sachant qu'il est possible de percevoir 30 % de subvention départementale soit 5 013,36 €.

Le coût des travaux s'élèverait à 16 711,20 € HT :

- 1 581,60 € HT pour le chemin de Grevey
- 15 129,60 € HT pour le chemin des Louvières

Unanimité

Budget annexe « exploitation forestière » - Approbation du budget primitif 2024 :

Le budget 2024 prévoit un résultat de 340 646 € (fonctionnement) et 0 € (investissement).

Unanimité

Neutralisation budgétaire de la dotation aux amortissements des attributions de compensation d'investissement (opération d'ordre) :

Il est possible de neutraliser l'amortissement de l'attribution de compensation d'investissement (62 779 €) en inscrivant la même somme en recettes. Ce sont deux écritures d'ordre sans impact réel sur le budget

Unanimité

Syndicat du Plateau – Feuille de route 2024 -2026 :

La Commune de Nancray adhère au Syndicat du Plateau, dont le nouveau Président réfléchit à une orientation pour le guider jusqu'à la fin du mandat.

Toutes les pistes sont intéressantes (Culture, École de musique, Coopération intercommunale, Petite enfance, Aînés, CCAS), sauf la compétence « eau », déjà exercée par GBM.

Unanimité

Les informations municipales diverses

ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Dimanche 9 juin 2024 à l'Espace du Vaizot

Inscription (avec justificatif de domicile)

- *Nouvel habitant* : possible jusqu'au 01/05 (internet) ou 03/05 (papier)
- *Changement d'adresse dans le même village* : envoyer un mail à contact@mairie-nancray25.fr.
- *Jeune* : automatique en cas de recensement à 16 ans. Possible de vérifier à la mairie.

Carte d'électeur réception 3 jours avant le scrutin

Procuration :

- A la gendarmerie ou commissariat de police
- Site www.service-public.fr, puis gendarmerie ou police.
- Site maprocuration.gouv.fr, puis valider l'identité à la gendarmerie ou à la police
- <https://france-identite.gouv.fr>, si identité numérique certifiée via France Identité.

Frelons asiatiques – Devenir piéteur

Nous vous invitons à consulter le site de la commune de Nancray.

Déjections canines



Ne plus marcher sur des déjections canines, c'est possible ... si tout le monde joue le jeu !

Après un hiver pluvieux, tout le monde a envie de sortir pour profiter du beau temps... mais certains endroits sont sales à cause des déjections canines. Les agents chargés de tondre les espaces verts subissent ces incivilités et les jeunes enfants devraient pouvoir profiter d'espaces de jeux propres.

Chaque propriétaire de chien doit ramasser les déjections de son animal (dans le cas contraire, il risque une amende de 38 €).

Avec le respect de chacun et chacune, tout le monde pourra profiter de l'espace public en toute tranquillité.

Avis aux propriétaires de chiens



Un chien qui aboie c'est normal,
Un chien qui aboie sans cesse, ça devient vite infernal.

Nuisances sonores : Respectez les horaires

- Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 14h à 19h30,
- Les samedis de 9h à 12h et de 15h à 19h30,
- Les dimanches et jours fériés de 10h à 12h.

Décorations de Pâques

Les bénévoles de Nancray ont réalisé, comme d'habitude, de magnifiques décorations de Pâques. Un grand MERCI à tout le monde.

abn

L'Amicale des Boulistes de Nancray rencontrera mercredi 1^{er} mai à Nancray le club « La Chti pétanque 25 » de Pontarlier. Ces deux disputeront à cette occasion le 2^{ième} tour de la Coupe de France. Venez les encourager !



Le dimanche 17 mars, c'était la demi-finale du championnat de France +45 ans par équipes et le TLN a vécu un joli moment ! Nos fidèles joueurs Nicolas, Leslie et Alexandre nous ont offert de très beaux matchs mais n'ont pu vaincre le TC Paris venu avec une grosse équipe : Marc Gicquel, Frédéric Petitjean et Alexis Gramblat. Malgré la défaite, les 250 spectateurs présents ont mis l'ambiance et ça, c'était fou !

Le TLN remercie l'ensemble des personnes qui ont participé de près ou de loin à cette journée ! En particulier la mairie et les associations présentes pour nous aider : le Comité des fêtes, la Dynamique, le Judo Club Nancray, et Terre de jeu.

Merci à tous !

À noter :

Notre tournoi senior annuel a commencé le 1er avril et se terminera le dimanche 21 avril. 160 joueurs ont foulé les terrains : de beaux matchs disputés, une ambiance assurée !



Buvette



28-29 JUIN 2024

STADE DE NANCRAY

Restauration



Vendredi 28

Tournoi
Féminines,
Vétérans,
Séniors
RDV 18h30



Samedi 29

Tournoi
Séniors
RDV 16h00

FEU D'ARTIFICE VENDREDI 22H

PAS D'INSCRIPTION SUR PLACE

RÉSERVATION AU 06.40.52.60.36



L'APE de Nancray vous invite à fêter le retour des beaux jours en assistant au conte musical "Halb l'autre moitié" organisé par l'association Présent Composé à l'Espace du Vaizot le 4 mai prochain. Ce spectacle est ouvert aux petits comme aux grands.

Une buvette et une petite restauration seront proposées sur place.

Renseignements et réservations par mail à presentcompose25@gmail.com ou au 06.52.51.54.33